RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 30 septembre 2020

OBJET :

DE-20-09-1-31) CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT "FONDS DE MODERNISATION DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS : F.M.E"

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 septembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7624H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif d'appel à projet « Fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants (Fme) » de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Vu le dépôt des candidatures de la Ville en date du 9 avril 2020 pour les travaux réalisés dans les crèches André-Bonhême, Jean-Burgeat, Berthe-Campergue, Domaine du Bois, Jarry, Robert-Jobard et Laitières ;

Vu l'avis favorable du 17 juin 2020 rendu par la Commission d'Actions Sociales Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour le financement des 7 crèches précitées ;

Considérant les conventions proposées par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne n° 2020000115 à 2020000121 ;

Après avis de la commission Intergénérationnelle, Petite enfance, Seniors du 23 septembre 2020,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve les conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour l'attribution de subventions pour les travaux réalisés dans les crèches, André-Bonhême, Jean-Burgeat, Berthe-Campergue, Domaine du Bois, Jarry, Robert-Jobard et Laitières.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous les documents s'y rapportant.

ARTICLE III : La recette correspondante sera inscrite au budget communal aux chapitre et article de l'exercice concerné.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7624H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020